

Dijon. 30 juin 1897

Mon bon cher ami,

je vous croyais à Champel tout  
deux bons jours encore et je  
m'imaginai, par suite, avoir  
tout le temps de vous y écrire.

Mais Madame Galleilles, que nous  
avons eu le plaisir de voir un  
peu hier soir chez les Tinguet,  
m'a dit tout en m'annonçant  
un retour beaucoup plus prochain  
que je ne pensais, qu'il n'y a rien  
que l'espérer bien juste de vous  
atteindre par ce petit mot  
dans votre sérieux Laboratoire  
qui aura eu, du moins, le  
grand mérite de vous préparer  
de plaines et tranquilles vacances,

bien dégagées des petits soucis  
hygiéniques, qui avaient pu  
les compliquer, sinon les gêner.  
Je suis tout heureux de savoir  
que votre petit traitement a  
donné de suite ce que vous  
pouviez en attendre. Et c'est  
cette joie de vous sentir ainsi  
très-remontés, par conséquent tout  
à l'espoir de vous retrouver  
bientôt dans un repos plus  
gai et plus efficace encore,  
que j'ai tenu à vous dire en deux  
mots ce soir. Car je me sens  
un peu trop pressé par cette  
désolante et stérile fin de  
l'année laborieuse pour vous  
communiquer des pensées plus  
objectionnelles. D'ailleurs, nous manquons  
totalement de nouvelles ici. Nous

avons très-chaud et attendons  
impatiemment de pouvoir nous  
échapper de ce milieu étouffant  
et lassant. Ma femme partira,  
je pense aux excursions du 20  
juillet par la Machine avec  
sa mère, qui vendra la prenière,  
je la rejoindrai dès la liberté  
conquise, c'est-à-dire dix jours  
après. En attendant, et du moins  
pour quelques jours encore, je  
m'efforce à faire passer les  
dernières heures toujours mal  
digérées d'un cours en les estimant  
qui demandent grâce et ne  
fontient plus que mécaniquement.  
Vous savez à quoi je suis parvenu!

Je'ai hésité jusqu'ici à  
enlever à M. Lalande la  
partie faite du travail dont je vous  
avais parlé. Cette partie, terminée

depuis un mois n'est guère qu'un  
exposé systématique de la méthode  
juridique courante dont j me propose  
surtout de <sup>ensuite</sup> abréger les diffeultés  
mais qu'il m'a paru nécessaire  
avant tout, de décrire dans ses  
proccès usuels. Finalement, avant de  
livrer ces premières pages, j voulais  
commencer par dire à Mr le Cardinal  
de critique. Quand j'y suis venu, et  
j l'ai à peine entamé - j'ai  
vu que cela prenait des proportions  
auxquelles j ne m'attendais pas  
je sais, des lrs d'excuse beaucoup  
la mesure de l'hospitalité que  
pouvait m'offrir une revue semi-  
mondaine et non consacrée aux choses  
techniques du droit dans lesquelles je  
me suis obligé de desunche. De là,  
mon scrupule actuel. Sur le livre,  
j'aurais besoin de de vous voir; ou si  
ce n'est pas possible à votre passage,  
de vous écrire plus longuement à ce  
sujet que je ne puis faire maintenant.  
Rien ne pressé encore et je suis attendu  
de savoir en qu'on peut vous voir dans  
votre voyage de retour, ou que vous êtes  
revenu à Paris. D'une façon ou de l'autre je  
vous communiquerai les détails entiers de mon  
projet et vous demanderai conseil pour l'exécution.  
Adieu. Sous mes yeux encore pour que  
vous conserviez et disiez l'opinion la plus vraie et la plus  
votre sur. Je vous envoie également le deux man.



7  
111

He



Monsieur Raymond Laflille.

Professeur de droit de l'Université de Paris

Grand Hotel Beauejour.

à Champel (Genève)

Suisse.

